

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 71-192/SG/AI portant modification de l'arrêté n° /70-1372/SG/AI du 17 novembre 1970 portant autorisation de loterie.

n° 71-192/SG/AI

Ministère
MINISTERE DES AFFAIRES INTERIEURES

Date de publication
4 février 1971

Numéro JO
n° 4 du 25/02/1971

Date du numéro
25 février 1971

VISAS

L'arrêté n° 70-1372/SG/AI du 17 novembre 1970 portant autorisation de loterie est modifié comme suit :

TEXTE INTÉGRAL

Au lieu de : «Art. 2. — La date du tirage est fixée au samedi 30 janvier 1971 au Palais du Haut-Commissariat ». Lire : «Art. 2. — La date du tirage est fixée au jeudi 18 février 1971, à 16 heures, place Rimbaud, Djibouti ». (Le reste sans changement.)